



# PRÉFET DE LA RÉUNION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 15 mars 2023

### Point sur la dengue à La Réunion

Du 20 février au 5 mars 2023, **7 cas de dengue ont été enregistrés** (contre 13 cas la quinzaine précédente). Le nombre de cas reste **à un niveau très bas**.

Les pluies actuelles sont des conditions plus favorables au développement des moustiques, vecteurs de la dengue. La préfecture et l'ARS encouragent donc l'ensemble des réunionnais à poursuivre les mesures de prévention pour se protéger des moustiques et de la maladie.

### Situation de la dengue au 16 mars 2023

(Données Santé Publique France Réunion, ARS)

Sur la période concernée, les cas sont répartis dans 4 communes du sud et de l'ouest : Saint-Paul, Trois-Bassins, Saint-Louis et Saint-Pierre.

Depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2023	
<b>53</b>	<b>20</b>
<b>cas confirmés</b>	<b>passages</b>
<b>après consolidation</b>	<b>aux urgences</b>
<b>des données</b>	

### Recommandations pour se protéger des piqûres de moustiques et de la dengue

- **Éliminer et vider les eaux stagnantes qui peuvent constituer des gîtes à moustiques** : coupelles, petits récipients, gouttières, pneus, plante...
- **Se protéger, y compris durant les 7 jours suivant l'apparition des symptômes pour protéger son entourage (répulsif, moustiquaire...)** ; et continuer à se protéger, même si on a déjà été malade de la dengue antérieurement
- **Consulter un médecin dès les premiers symptômes** (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements...) et réaliser le prélèvement en laboratoire d'analyse médicale prescrit par votre médecin pour confirmation du diagnostic de la dengue
- **Si vous êtes malade de la dengue** :
  - **continuez à vous protéger contre les piqûres de moustiques** pour éviter de transmettre la maladie à votre entourage et surveillez votre état de santé,
  - **consultez votre médecin traitant ou en son absence un service d'urgence en cas de dégradation de votre état de santé.**

#### Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter – Facebook - Instagram : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>